



LES JARDINS FLEURIS
CONSERVENT UNE PLACE
DE CHOIX - © N. BLAYA

UNE ETHNOLOGIE DES JARDINS FLEURIS

Par Martine Bergues

Le fleurissement fait l'objet de nombreuses études, publications ou thèses. C'est le cas pour Martine Bergues qui nous résume la thèse* qu'elle a soutenue sur les jardins fleuris, avec sa vision d'ethnologue.

Le contact, travail et loisir à la fois, est au principe du jardin. Mais la littérature spécialisée inclut à sa définition d'autres dimensions. Ainsi, Françoise Dubost décrit-elle les jardins comme des lieux où, "s'opposent et coexistent mesure et démesure, ordre et désordre, nature et artifice, sauvage et domestique"¹.

1 - 1997. *Les jardins ordinaires*. Paris, L'Harmattan. (Réédition de *Côté jardins*. 1984).

- 1999. « Plantes-bandes et herbes folles : les ethnologues au jardin », Brunnon H. (dir.), *Le jardin et son double*. Paris, *Autrement* : 17-30. dans un article de 1999 paru dans *Autrement* : 17, "Plantes-bandes et herbes folles : les ethnologues au jardin", Brunnon H. (dir.), *Le jardin et son double*. Paris, *Autrement* : 17-30.

Le prisme du fleurissement permet de quitter l'espace clos du jardin, souvent défini par sa petite échelle et son caractère privatif pour s'attarder sur les cortèges de fleurs qui ornent les espaces publics. À regarder de plus près, on note, en ces dernières décennies, une sensible évolution de ces plantations. On voit apparaître des fleurs des bois dans les ronds-points urbains, digitales au cœur violet, fougères et graminées, et des légumes ornementaux dans les parterres publics, oseille, choux, rhubarbes et calissons. Ailleurs, en d'autres places, les géraniums rouges et autres impatiens, bégonias, roses d'Inde aux couleurs vives poursuivent un parcours d'agrément entamé de longue date.

Ainsi, le fleurissement public témoigne du même mouvement que celui qui s'observe à l'échelle privée, dans l'aménagement des entours de la maison. Ce que j'appelle le "jardin au naturel" ou modèle paysager succède et pour l'instant coexiste avec le "jardin fleuri" qui demeure dominant.



UN « JARDIN PAYSAN » - © M. BERGUES

— LE MODÈLE PAYSAN —

Cependant, le “jardin fleuri” apparaît succéder lui-même à un autre modèle que j’ai nommé paysan. Là, les fleurs disent ce que l’on est, comme le disent aussi ces tabliers de nylon que portent les femmes à longueur d’année, ou ces chaussures de plastique qui conduisent au potager ou à “donner aux poules”. Là, les fleurs sont parfois brinquebalantes, parfois plus soignées, mais toujours résistantes et associées à d’autres de manière inédite, dans des pots qui ont déjà connu une autre vie.

Elles disent l’importance de la vie agricole qui se trame, dehors plus que dedans ; une vie ouverte sur le voisinage, sur les bois et les fossés, plus que sur un territoire plus vaste. À l’extérieur du jardin, à l’échelle du village, les empreintes du bricolage et du travail agricole sont visibles, ici et là quelques plantes poussées au gré du vent ou d’une initiative individuelle, passage aisé entre privé et public, entre soi et les autres, entre sauvage et domestique.

Ce modèle paysan dominait sans doute dans les campagnes du début du XX^e lorsqu’apparaissent les premiers concours de fleurissement. Depuis, les “concours du village coquet” jusqu’à aujourd’hui, une volonté d’intervention s’affirme sur des pratiques jugées peu compatibles avec les normes du “bon à regarder”. Ces interventions privilégient une mise en ordre emblématique du modernisme, une rationalisation de l’espace, une esthétisation que la palette végétale relativement restreinte du jardin fleuri aura charge d’exprimer.

Au cours du XX^e siècle, la question de la transformation “des villages en paysages”², doit beaucoup aux concours de fleurissement. Le développement conjoint du tourisme, de

2 Conan M. et J. Favaron. 1997. « Comment les villes devinrent des paysages », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 74 : 48-58.



LE MODÈLE FLEURI CONNAÎT TOUJOURS UN CERTAIN SUCCÈS - © M. BERGUES

l’idéologie hygiéniste et de l’horticulture s’y conjuguent. Dans la seconde partie du siècle, sous tutelle d’un organisme public bientôt nommé Comité national pour le Fleurissement de la France, les concours favorisent la cristallisation du modèle fleuri.

Dans le même temps, se disjoignent les professions de paysagiste et de jardiniste. De l’époque du Second Empire, du développement de ses parcs urbains, avec leur mosaïciculture et leurs corbeilles, procède le développement d’une “culture des fleurs”³ dont les jardiniers des villes se font les héritiers. Encadrés par les sociétés savantes horticoles, ils apportent leur soutien aux concours et à la promotion du modèle fleuri. Quant aux paysagistes, dont la professionnalisation date de l’après-guerre, ils s’éloignent toujours plus de l’échelle du jardin et de ses “planteurs” pour privilégier ce qu’ils appellent le “grand paysage”, vastes espaces où déployer leur savoir-faire et leurs compétences.

— LE JARDIN FLEURI —

Dans le jardin fleuri, les fleurs en viennent à occuper une place de choix. Dans des espaces privés ou publics devenus organisés, rationnels, fonctionnels, elles ponctuent les points forts, entrées et sorties, “seuils et passages”. Elles expriment une rupture consommée entre travail et loisir, entre le jardin et une exploitation agricole désormais “moderniste”, entre l’intérieur de l’habitation ou du village et leurs abords. En revanche, tandis que les relations d’échange localisées s’amenuisent, les fleurs agrègent à un univers plus vaste, celui de la société dans son ensemble, avec ses critères de mise en ordre et de confort, avec son marché, y compris horticole. Les concours de maisons,

3 Titre de l’ouvrage de Jack Goody, 1994. *La culture des fleurs*. Paris, Éditions du Seuil.



UN JARDIN « AU NATUREL » - © M. BERGUES

viles et villages fleuris illustrent cette volonté de fabrique territoriale. Quelle que soit l'échelle, les fleurs sont requises pour fabriquer du lien et de l'espace à la fois. Elles médiatisent les relations entre ces différentes échelles, sans doute parce que leur est attaché ce caractère à la fois important et dérisoire, précieux et superflu, le caractère ingénu. Par elles, s'exprime le vœu d'appartenir à un territoire maîtrisé, uni, où il fait bon vivre et que les concours rendent lisibles.

C'est ce qui explique en grande partie le succès et la pérennité du modèle fleuri. Toute forme d'investissement sur l'espace de proximité se voit réifié, qu'il s'agisse d'une stratégie politique ou plus simplement de récompenser la présence de "si belles fleurs" ou encore "l'effort de paysage", soit toute action de mise en ordre de l'espace.

Mais, dans le même temps, les critères qui font un "beau jardin" et "un beau paysage" sont en train de changer. Les dernières décennies sont particulièrement intéressantes à observer : on y voit l'émergence de ce que j'ai appelé le jardin "au naturel" en même temps qu'un engouement jardinier presque général.

— LE JARDIN « AU NATUREL » —

Dans un contexte marqué par une attention nouvelle aux problèmes environnementaux et sous l'influence de quelques grands concepteurs, jardin et paysage se trouvent réconciliés. Avec le paysagisme écologiste, le jardin s'élargit même à l'échelle de la planète. Quant aux critères du Comité national pour le Fleurissement de la France, ils se transforment et suivent ce changement de sensibilité.

Ce jardin-là, veut donc renouer avec la nature, mais une nature choisie et sophistiquée, illustrée notamment par la diversité des espèces requises et un goût affiché pour leur

désignation savante. Cette manière de jardiner et de paysager met également en scène un réseau choisi, largement déterritorialisé. Elle indique ce que les nouvelles considérations en matière de nature et d'environnement doivent à une partie privilégiée de la population, souvent urbaine d'origine. Tandis que l'expansion fulgurante du marché du jardinage souligne l'importance de la consommation dans ce nouveau rapport au jardin, fut-il "au naturel".

— QUE NOUS DISENT CES TROIS MODÈLES? —

Le recours à ces trois lectures illustre un double mouvement :

- Un premier mouvement qui va d'une société locale à une échelle plus large, celle de la "société globale", avec ses hiérarchies, y compris administratives, ses normes esthétiques et dans laquelle s'affirme lentement l'importance d'un individu progressivement affranchi des contraintes de voisinage ; puis à une approche plus individualiste, imprégnée d'un désir de nature mais qui reste consumériste, et qui fait appel à un réseau, non plus local mais résolument plus large.
- Le deuxième mouvement accompagne la lente fabrication des jardins et des espaces extérieurs en paysage. Outre le rôle historique des concours, du tourisme et de l'hygiénisme déjà évoqué, il faut mettre sur le compte de ce mouvement les transformations de l'agriculture depuis les années 1950 et l'affirmation d'une société dite de croissance, la transformation de la composition des campagnes et du lien social, l'avènement, enfin, d'une conscience écologiste et d'un goût renouvelé pour le jardin.

Au-delà de ces contingences historiques et sociales, au-delà des modèles, il est une façon toujours partagée de jardiner. Celle qui met en scène le caractère vital qu'il y a à s'occuper des plantes et plus largement à entreprendre l'espace extérieur commun. Ce geste, cette emprise soulignent l'importance du lien au vivant et à la matière, fait de vigilance mais aussi de promesses. Car, dans leur capacité à naître, pousser et renaître, les plantes disent qu'ici, que maintenant, que demain, sont possibles.

*Les éléments de cet article sont issus de la thèse en anthropologie sociale et ethnologie que Martine Bergues a soutenue en 2003 et qui a conduit à la publication du livre « En son jardin : Une ethnologie du fleurissement » (Éditions de la Maison des sciences de l'homme).